

- I. Culture Littéraire et Scientifique
 - II. Souci du Bien Commun et Sens Social
 - III. Caractère Chrétien du Collège
 - Conclusion
-

1. En créant un collège au Liban, les pères jésuites, fidèles à la tradition séculaire de la Compagnie de Jésus, avaient en vue d'y assurer une formation humaniste de bon niveau et d'élargir les dimensions apostoliques de leur ministère.
S'adressant à des jeunes, à l'âge où ils sont déjà capables d'assimiler, de façon cohérente et raisonnée, les valeurs humaines vues à la lumière du christianisme, ils voulaient être à même de donner à leurs élèves, chrétiens et non chrétiens, tout au long de leurs années d'étude, la connaissance et l'amour de la vérité qui conduit à Dieu.
Les intentions des premiers fondateurs demeurent celles des dirigeants actuels.
2. Depuis son origine, le Collège a subi d'inévitables modifications, à travers lesquelles il s'est efforcé de remplir sa mission. C'est ainsi qu'il a été amené à supprimer l'internat, à s'orienter vers des activités et des enseignements nouveaux, à développer ses laboratoires, à s'équiper de centres de documentation et d'information ainsi que d'une bibliothèque de formation continue pour éducateurs, à modifier ses horaires, à accueillir en plus grand nombre les élèves de la région et à s'ouvrir à la mixité.
3. Mais, surtout, pour faire face au contexte politique, économique, social et religieux du pays, le Collège a tenu, de plus en plus, à se constituer en Communauté éducative, où chacun des partenaires, éducateurs, parents, élèves actuels et anciens élèves, est responsable de la vie du Collège et de l'esprit qui doit l'animer.
À cette fin, outre le Comité des parents tel que le définit la loi libanaise, sont institués à Jamhour un Conseil de gestion, un Comité de professeurs et des Comités d'élèves.
4. Parallèlement, pour permettre à la Communauté éducative d'exercer pleinement son rôle, l'autorité est décentralisée : plusieurs préfets organisent les études, contrôlent la discipline, dirigent les Conseils de classe et reçoivent les parents, par délégation du chef d'établissement, le père recteur. Celui-ci, nommé par la Compagnie de Jésus, a pour fonction de veiller à ce que chacun soit fidèle aux responsabilités qu'il a acceptées en entrant dans la Communauté éducative de Jamhour.
5. Les objectifs que le Collège devra toujours chercher à atteindre, tout en s'ouvrant aux exigences du temps présent, sont ici précisés, pour que les pères jésuites, les familles et les éducateurs coordonnent mieux leurs efforts et que les élèves sachent clairement ce que l'on attend d'eux.

Par son Projet éducatif, le Collège Notre-Dame de Jamhour se propose :

- de donner aux élèves une solide culture littéraire et scientifique ;
- d'éveiller le souci du bien commun et de former au sens social ;
- de développer, dans le respect des autres convictions religieuses, les valeurs spirituelles de la foi chrétienne.

I- Culture Littéraire et Scientifique

1. Le Collège porte une attention spéciale à l'enseignement de la langue et de la littérature arabes et s'attache également à donner une connaissance approfondie de la langue et de la littérature françaises, ainsi qu'une maîtrise aisée de la langue anglaise. Ce pluralisme linguistique n'a pas seulement pour but de faciliter les échanges ; il est, pour le Liban, une condition essentielle du maintien et de la vitalité de sa propre culture.
2. Afin de permettre aux élèves de lire, d'écrire et de parler facilement les langues étrangères, tout en leur donnant un instrument de culture dépassant les fins utilitaires, le Collège enseigne le **français** dès la classe de Douzième, l'**anglais** de la Dixième à la Terminale et, à titre facultatif, l'**espagnol** et l'**italien** comme langues étrangères.
3. Pour rendre les élèves capables d'exprimer les nuances de la pensée moderne, on insistera

sur la **traduction**, exercice indispensable, tant pour apprendre à transposer la pensée d'une langue dans une autre de structure différente, que pour former l'esprit à la précision.

4. La culture moderne exige aussi une formation scientifique sans laquelle les élèves ne seraient ni adaptés au monde où ils doivent vivre ni préparés à contribuer au progrès des sciences et des techniques.

Cette formation suppose, en **mathématiques**, en **sciences physiques** et en **sciences de la vie et de la terre**, un enseignement équilibré, c'est-à-dire expérimental et théorique.

À tous, même à ceux qui s'orienteront plus tard dans une autre voie, cette culture scientifique apporte un sens du concret, une rigueur de raisonnement et une pratique de la logique qui seront toujours bénéfiques.

5. Enfin, pour que les élèves découvrent leur pays et s'y attachent, pour qu'ils apprennent à juger les événements et les actes, pour qu'ils ne soient pas déconcertés plus tard par les transformations perpétuelles des sociétés, on les familiarisera avec les données de l'histoire et de l'**éducation citoyenne et civique**.

Pour des raisons analogues, on maintiendra en bonne place, dans les programmes, l'enseignement de cette autre discipline d'éveil qu'est la **géographie**.

6. La documentation mise largement par le Collège à la disposition des élèves (**CDI, BCD**), l'usage des technologies de l'information et de la communication (**TICE**) en classe et dans les salles spécialisées facilitent les apprentissages disciplinaires et pluridisciplinaires.
7. Les travaux pratiques au laboratoire, les recherches au centre de documentation, la préparation d'expositions diverses et les activités développant l'habileté manuelle et le sens artistique sont indispensables pour une éducation qui ne se veut pas purement livresque.
8. Comme le meilleur service qu'on puisse rendre aux élèves est de maintenir leur intelligence en alerte, on exigera qu'ils soient actifs et qu'ils ne se contentent pas d'apprendre par cœur. On évitera aussi de surcharger les esprits par une multitude de détails.
9. Plus les élèves avanceront en âge, plus ils devront acquérir la rectitude du jugement, le goût de l'effort personnel, le sens des valeurs, l'habitude à bien s'exprimer oralement et par écrit. Pendant les dernières années, on fera en sorte qu'ils travaillent et progressent par eux-mêmes, de façon à les préparer déjà aux études supérieures.
10. Pour assurer la santé et l'équilibre psychologique, conditions essentielles du travail intellectuel, l'**éducation physique et sportive** sera pratiquée et les sports encouragés. Les installations sportives seront adaptées aux exigences des programmes adoptés par le Collège.
11. En fin de parcours scolaire, nos élèves passent les deux Baccalauréats libanais et français. Même dans les sections scientifiques, la **philosophie** restera le complément indispensable des **sciences exactes ou naturelles** si on ne veut pas porter atteinte à la qualité de la culture.
12. Les élèves de la classe de Première passeront obligatoirement les épreuves anticipées du baccalauréat français.
13. Sur la base des résultats obtenus pendant les trois années du cycle secondaire et selon ses propres critères, le Collège décerne aux élèves de la classe Terminale qui remplissent les conditions requises un diplôme : le **Diplôme du Collège Notre-Dame de Jamhour**. Par ce diplôme, le Collège veut stimuler les élèves à mieux profiter des moyens de culture mis à leur disposition et à développer chez eux, outre les qualités de réflexion logique et d'expression, la curiosité intellectuelle, l'esprit critique et le sens esthétique.

II - Souci du bien commun et sens social

1. Une école chrétienne ne peut pas se contenter de façonner des esprits cultivés. Elle doit aussi, et surtout, forger des caractères libres et forts, des cœurs ouverts, des volontés soucieuses du bien commun, « **des-hommes-et-des-femmes-pour-les-autres** ». Ce qui donne son sens au Collège Notre-Dame de Jamhour, ce sont les personnes qu'il s'est donné pour mission de former.
2. Le Collège évitera le piège d'un humanisme replié sur le passé ou limité à la transmission d'une culture dépourvue de contact avec la réalité. Il donnera à ses élèves une connaissance précise du monde contemporain et les rendra conscients du rôle que tout adulte doit jouer

dans l'organisation concrète des relations interhumaines.

3. Le Collège veillera à ne pas laisser croire à ses élèves qu'il veut seulement les mettre en mesure de devenir plus puissants et plus riches grâce à l'étendue de leur savoir. Il ne doit pas oublier que sa tâche est de former des personnes désintéressées et généreuses, visant le développement culturel et économique de tout leur pays, disposées à rendre service aux autres quand les occasions se présentent.
4. Ainsi prennent leur sens pour le Collège les examens, les diplômes, la recherche des succès scolaires : dépassant la vanité des statistiques, leur véritable rôle est de préparer des personnes capables d'assumer des responsabilités.
5. Ainsi se justifie l'estime du travail bien fait et la sévérité à l'égard de ceux qui enfouissent égoïstement les talents reçus, au lieu de les faire fructifier.
6. Ainsi s'expliquent les encouragements pour tout ce qui, dans le travail scolaire, dans les activités sportives ou artistiques, dans les mouvements de jeunes, favorise la vie collective, l'esprit d'équipe et de collaboration, et, d'autre part, la condamnation d'une émulation qui donnerait la priorité à un succès strictement personnel.
7. Ainsi s'éclaire l'insistance répétée sur deux conditions fondamentales de tout rapport humain : la loyauté en toutes circonstances et le respect des autres (éducateurs, camarades, employés, etc.) quels que soient les cloisonnements sociaux et les divergences politiques ou religieuses.
8. Ainsi se légitime l'importance accordée aux travaux de groupes et aux échanges d'idées ou d'opinions, comme préparation à la vie sociale. Rien ne peut être plus profitable à des élèves que l'expérience de ces dialogues libres qui consistent autant à avoir le courage de s'exprimer devant l'autre qu'à savoir l'écouter.
9. Les éducateurs au Collège et les parents en famille s'efforceront :
 - de former, d'une façon pratique, les enfants à la vie communautaire ;
 - de leur donner, dans la vie de tous les jours, le sens de la solidarité et le souci du bien commun ;
 - de leur inspirer un amour de leur patrie, qui ne soit pas un vague attachement sentimental, mais le désir de lui être utile.Ainsi, l'**éducation civique et citoyenne** des jeunes ne se réduira pas à une information théorique sur les institutions et les rouages administratifs de leur pays. Elle les préparera en fait à jouer plus tard, dans l'acceptation des autres, leur rôle de citoyen.
10. Une profession est, au premier chef, un service déterminé de la société. Le Collège cherchera donc à informer les élèves des problèmes sociaux, économiques et politiques qui se posent dans la famille, le pays, ainsi qu'au niveau international. Il les aidera très tôt à acquérir une compréhension fraternelle des besoins de tous et d'abord de ceux qui sont victimes des injustices sociales. Il les préparera ainsi à travailler plus tard à l'édification d'un monde plus juste et, pour donner l'exemple de ce qu'il recommande, il veillera à fonder, lui-même, sur la justice les relations qu'il contracte avec son personnel enseignant et non-enseignant.

III- Caractère chrétien du Collège

1. Le Collège Notre-Dame de Jamhour est une école attachée aux valeurs permanentes exprimées par l'exemple et les enseignements du Christ dans l'Évangile. Il n'est pas une école laïque. Il n'est pas « neutre ». Il doit donc enseigner qu'une personne ne se réduit ni à sa culture ni à ses engagements sociaux.
2. Le caractère chrétien du Collège Notre-Dame de Jamhour n'en fait pas un collège fermé sur lui-même. Bien au contraire, il est ouvert à toutes les confessions. En y formant les élèves à un sens juste de la liberté, on n'oubliera pas, dans un pays pluraliste comme le Liban, d'y inclure la liberté de conscience.
3. Si le Collège respecte la liberté intérieure de ses élèves et rejette les méthodes qui conditionnent ou contraignent les esprits, il ne saurait toutefois convenir aux familles et aux élèves qui feraient profession d'indifférence religieuse. Son but essentiel, en effet, est d'amener les jeunes à unifier, dans leur vie et dans leur pensée, la culture moderne et la foi en Dieu.

4. L'action éducative du Collège ne peut donc pas se limiter à la formation de consciences droites et de volontés résolues à en écouter la voix.
Pour les chrétiens, le Collège doit être, de plus, un lieu privilégié de maturation de leur foi. À cette fin, il aura à cœur de leur assurer, tout au long de leurs études, un enseignement catéchétique adapté, de mettre à leur portée une connaissance pratique des diverses liturgies, de favoriser, à tous les niveaux, les groupes et réunions de vie chrétienne, de leur donner le désir de participer personnellement à la mission de l'Église.
5. Le contact entre chrétiens et non-chrétiens, en aidant à acquérir une connaissance plus vraie des autres religions, doit inciter chacun à développer l'aspect personnel de ses convictions religieuses.

Conclusion

1. La valeur d'une Communauté éducative dépendant de la valeur personnelle des membres qui la composent, le Collège veillera à ce que les exigences pédagogiques de ce Projet soient réalisées par tous. À cette fin, il organisera des sessions pour les éducateurs et des réunions parents, en vue d'assurer leur formation continue à leur rôle. Il fera naître les occasions de regrouper les anciens élèves. Il promouvra les activités culturelles, sociales et spirituelles, les manifestations sportives, les rencontres, les fêtes et les célébrations, pour stimuler les efforts de la Communauté et lui permettre de prendre davantage conscience de ses engagements.
2. Dans l'avenir, s'il s'avère obligatoire d'adapter aux circonstances ce Projet éducatif, il sera tout aussi obligatoire d'en respecter les options fondamentales. À cette condition seulement, le Collège Notre-Dame de Jamhour pourra conserver son identité et transmettre, fidèlement, le message de ses premiers fondateurs.

A.M.D.G

Source URL (modified on 11/12/2020 - 16:37): http://www.ndj.edu.lb/ndj/projet_educatif

pour les